Image not found or type unknown

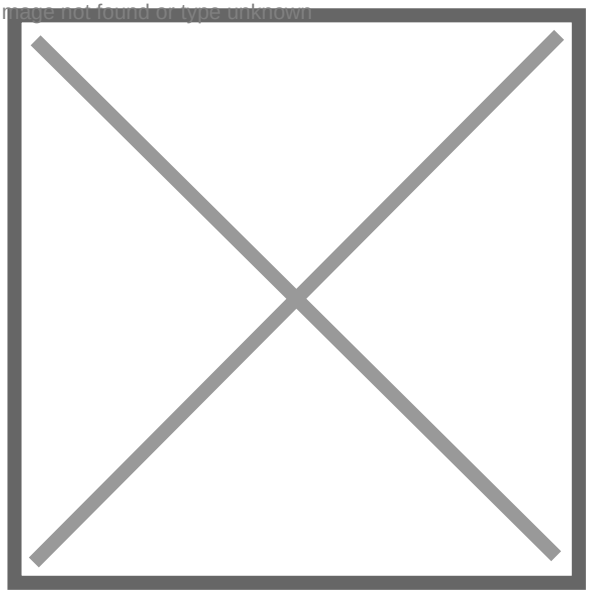

Résiliation d'un bail commercial en sous location

Par **anna**, le **02/11/2009** à **18:57**

Bonjour,

en septembre 2008, j'ai signé un bail commercial de sous location , mon loueur loue lui même un hangar, divisé en parcelles ;
je souhaite quitter ce local et selon le texte, je dois

soit trouver un successeur, soit payer jusqu'à la fin aux environs de l'année 2038, sauf s'il trouve lui m^me un successeur
bien que j'ai signé ce bail, est-il légal?
comment puis-je en sortir, sans passer par les impayés et qu'il me mette dehors?
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés